

### Les décisions relatives aux audits financiers réalisés par les ISC en ces temps de pandémie de Covid-19

De nombreuses ISC font face à une restriction de leurs cadres opérationnels suite à la crise de santé publique provoquée par la pandémie de Covid-19. En effet, le secteur public est susceptible d'être gravement affecté par la cessation des activités menées par les organismes publics ou par leur engagement dans le processus de riposte à la pandémie. Alors, comment une ISC peut-elle apporter de la valeur ajoutée par les actions d'audits financiers effectués au cours de cette période ?

**1<sup>er</sup> Scénario :** Les états financiers ne sont pas établis.

**2<sup>ème</sup> Scénario :** Les états financiers sont établis, mais l'ISC n'a pas encore initié l'audit.

**3<sup>ème</sup> Scénario :** L'ISC a entamé le processus de réalisation de l'audit.

Maintenir des canaux de communication et de consultation solides avec les entités auditées

Décidez si vous allez procéder à un audit intermédiaire à distance (test des contrôles internes, connaissance de l'entité)

Les facteurs à considérer :

- L'accès aux registres comptables
- L'accès au personnel de l'entité
- L'accès à la connexion internet, aux ordinateurs portables et aux installations informatiques
- La sécurité du personnel de l'ISC
- La conformité aux exigences d'indépendance des auditeurs

Les actions à mener :

- Vérifier la disposition légale portant sur le retard des états financiers
- Évaluer les risques liés au Covid-19
- Valider la politique de sécurité des données et de la confidentialité des informations
- Concevoir des procédures d'audit alternatives en vue de rassembler des preuves d'audit suffisantes et appropriées
- Planifier un audit final

Décidez si vous allez procéder à un audit à distance en utilisant une plate-forme virtuelle

Les facteurs à considérer :

- La disponibilité des auditeurs des ISC formés dans la gestion des systèmes informatiques des entités auditées
- L'accès aux registres comptables
- L'accès au personnel de l'entité
- L'accès à la connexion internet, aux ordinateurs portables et au matériel informatique
- La sécurité du personnel de l'ISC

Les actions à mener :

- Évaluer les risques liés au Covid-19
- Valider la politique de sécurité des données et de la confidentialité des informations
- Concevoir des procédures d'audit alternatives en vue de rassembler des preuves d'audit suffisantes et appropriées

Décidez si vous allez poursuivre l'audit à distance en utilisant une plate-forme virtuelle

Les facteurs à considérer :

- La disponibilité des auditeurs des ISC formés dans la gestion des systèmes informatiques des entités auditées
- L'accès aux registres comptables
- L'accès au personnel de l'entité
- L'accès à la connexion internet, aux ordinateurs portables et au matériel informatique
- La sécurité du personnel de l'ISC
- La quantité des informations probantes recueillies

Les actions à mener :

- Évaluer les risques liés au Covid-19
- Valider la politique de sécurité des données et de la confidentialité des informations
- Concevoir des procédures d'audit alternatives en vue de rassembler des preuves d'audit suffisantes et appropriées
- Revoir l'évaluation des risques en tenant compte de l'impact de la pandémie de Covid-19

Lorsque l'ISC n'est pas en mesure de réaliser un audit financier dans ces trois scénarios, elle peut utiliser le temps dont elle dispose pour :

- Assurer la formation des auditeurs financiers, élaborer/mettre à jour le Manuel d'audit financier, élaborer des lignes directrices en matière d'audit, examiner les rapports d'audit antérieurs
- Communiquer l'importance permanente de la reddition de comptes et de la transparence dans les transactions financières en ce temps de crise sanitaire.

Conclure et émettre un rapport d'audit fondé sur des preuves d'audit suffisantes et appropriées. Toutefois, lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir des preuves d'audit suffisantes et appropriées, il convient de modifier le rapport d'audit en conséquence, conformément à la norme ISSAI 2705.